

COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 AVRIL 2015

L'an deux mil quinze, le 14 avril à 20 h 00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Gérald RUTAULT, Maire,

Etaient présents : M. TISSIER, M. GUERREY, Mme LEYGNIER, Mme BARATELLA, M. LE GOFF, M. WOTIN, Mme DURAND, Mme DUPUY, M. LAMBORAY, Mme GIBB, Mme DELANNOY, M. CAUSSIAUX, M. PASCUAL, M. PERRIAU, Mme ESON, Mme LE MEZEC, Mme FILIU

Excusés : M. BAUDIN (représenté par M. TISSIER), M. HOUBRON (représenté par M. PERRIAU), Mme MORY (représentée par Mme LE MEZEC), M. LEBRUN (représenté par M. LE GOFF)

Absents : M. DRECOURT, Mme BURGGRAF, Mme GAMITO, M. COQUELET

Secrétaire de séance : Mme LE MEZEC

Le Conseil Municipal

Adopte les comptes administratifs 2014 comme suit :

CA 2014 Commune :

- Dépenses de fonctionnement	4 711 620,16 Euros
- Recettes de fonctionnement	6 054 111,78 Euros
- Excédent	1 342 491,62 Euros
- Dépenses d'investissement	1 084 714,88 Euros
- Recettes d'investissement	775 018,22 Euros
- Déficit	309 696,66 Euros

CA 2014 Assainissement :

- Dépenses de fonctionnement	131 322,64 Euros
- Recettes de fonctionnement	477 169,77 Euros
- Excédent	344 847,13 Euros
- Dépenses d'investissement	322 523,52 Euros
- Recettes d'investissement	170 780,25 Euros
- Déficit	151 743,27 Euros

ET VOTE L'AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2014 COMME SUIT

COMMUNE

POUR MEMOIRE	Euros
Excédent de fonctionnement reporté (002 RF)	681 738,65
RESULTAT DE L'EXERCICE : 2014 EXCEDENT REEL	660 752,97
EXCEDENT AU 31 / 12 / 2014	1 342 491,62
Affectation obligatoire des résultats :	
* Ligne 1068 RI – Excédent de fonctionnement capitalisé	309 696,66
* Ligne 001 DI – Résultat d'investissement reporté (déficit)	309 696,66

ASSAINISSEMENT

POUR MEMOIRE	Euros
Excédent de fonctionnement reporté (002 RF)	330 272,02
RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 : EXCEDENT REEL	14 575,11
EXCEDENT AU 31 / 12 / 2014	344 847,13
Affectation obligatoire :	
* Ligne 1068 RI – Autres réserves	151 743,27
* Ligne 001 DI – Résultat d'investissement reporté (déficit)	151 743,27

A L'UNANIMITE

Déclare que les Comptes de Gestion dressés par le Receveur Municipal pour l'exercice 2014, seront visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, ceux-ci n'appelant ni observation, ni réserve de sa part.

A L'UNANIMITE

Vote les taux 2015 comme suit :

- Taxe d'habitation	15,41 %
- Taxe foncière sur propriétés bâties	19,93 %
- Taxe foncière sur propriétés non bâties	61,75 %
- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	6,85 %

A L'UNANIMITE

Vote les budgets primitifs 2015 comme suit :

<u>Commune</u>	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>
Investissement	2 284 542,62 €	2 284 542,62 €
Fonctionnement	6 187 362,96 €	6 187 362,96 €
<u>Assainissement</u>	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>
Investissement	434 267,13 €	434 267,13 €
Fonctionnement	358 413,86 €	358 413,86 €

A L'UNANIMITE

La séance est levée à 20h40